

211 janvier 1912

(39)

Monsieur le Ministre

over par le 10-5-12

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'aux termes du contrat en date du 30 juin, que vous nous avez renvoyé muni de votre approbation par lettre en-datée du 7 novembre n° 32737, il reste à prélever sur le budget des acquisitions de l'année 1912 une somme de 7300 frs reliquat du prix d'achat du tableau de Gonzalès Coques "le Duo "

En conséquence, Monsieur le Ministre nous vous prions de vouloir bien faire liquider au profit de m. Lair Dubleuil le montant de la déclaration ci-jointe en double .

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Le Président

TS

F. LAIR DUBREUIL

Commissaire Priseur
Succ.^{de} M.^{rs} Duchesne & Escribe

TÉLÉPHONE 156-21

6, Rue Favart
Paris, le 17 Avril 1912

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 3 Janvier dernier, je vous avais adressé le 10, les certificats pour vous permettre de me faire régler le solde de l'achat du tableau par Gonzalès Coques provenant de la vente Kann: depuis ce moment, je n'ai eu aucune nouvelle de ce règlement.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir le faire activer le plus possible, car il serait agréable à Me Lair Dubreuil que cette affaire soit terminée.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués

Y. Jeanin

Monsieur le Secrétaire des Musées Royaux de
Belgique
Bruxelles

6, Rue Favart

Paris, le 1

F. LAIR DUBREUIL

Commissaire Priseur

Succ. de M. Duchesne & Escribe

TÉLÉPHONE 156-21

Le soussigné déclare qu'il lui est dû par la Commission Directrice des Musées la somme de Sept mille trois cents francs reliquat d'une somme de Quatre Vingt Mille trois cents Francs, prix du tableau de Gonzalès Coques: "Le Duo" - acquis suivant contrat intervenu le 30 Juin 1911

Paris le 10 Janvier 1912

F. Lair Dubreuil

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Pierre Gevaert

Le Président

A. Bernand

(28)

6, Rue Favart

F. LAIR DUBREUIL

Commissaire Priseur

Succ. de M^{rs} Duchesne & Escribe

Paris, le 10 Janvier 12

—*—
TÉLÉPHONE 156-21
—

Monsieur,

Me Lair Dubreuil me charge de vous adresser
inclus les trois certificats revêtus de sa si-
gnature, que vous lui avez demandés afin de
pouvoir lui faire régler le reliquat de l'achat
du Tableau de Gonzalès Coques. (Vente Kamm)

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'expres-
sion de mes sentiments très distingués

Y. Laurin

RECEVU
PAR LE SECRÉTAIRE DES MUSEES
LE 11 JANV 1912
BOULEVARD

Monsieur le Secrétaire
des Musées Royaux de Belgique à Bruxelles

3 janvier 1912

Expedie le 8-1-12.

Monsieur

Conformément aux clauses du contrat constatant la cession, à l'Etat, du tableau acquis a la vente Kann, nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir nous faire parvenir aux fins de la liquidation une déclaration entriples expédition, libellée comme suit :

" Le soussigné déclare qu'il lui est dû par la Commission
" directrice des Musées la somme de sept mille trois cents frs, reli-
" quat ^{d'une somme} ~~de sept~~ de quatre vingt mille trois cents francs, ^{éventuelle} ~~prix~~
" ~~cession~~ du tableau de Gonzalès Coques ; le ^{acquis} ~~Duo~~ ^{sur lequel}
" ~~le soussigné a déjà reçu en premier~~ ^{une première} ~~une ordonnance de septante~~
" ~~trois mille frs~~ ^{Coutant intervenu le}

Br- le 3 janvier 1912

signature

Dés que cette pièce nous parviendra nous l'enverrons au Ministère qui se chargera du paiement

Veuillez agréer Monsieur

Le Secrétaire

PS

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
SECRÉTARIAT

9-9^e 1911

Mon cher M. Memisse

M. Laroche Dubouché de Paris me demande de
lui préciser la date du paiement des 73000 f pour
le Gorgas Coques -

Une coup de téléphone à ce sujet s.v.p.

Avec très bien votre

Il recevra cela tout pour car on
a demandé une traite sur Paris.
Je ne puis préciser de date. y. des.

Très
sinc.

[Signature]



MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le

novembre 1911.

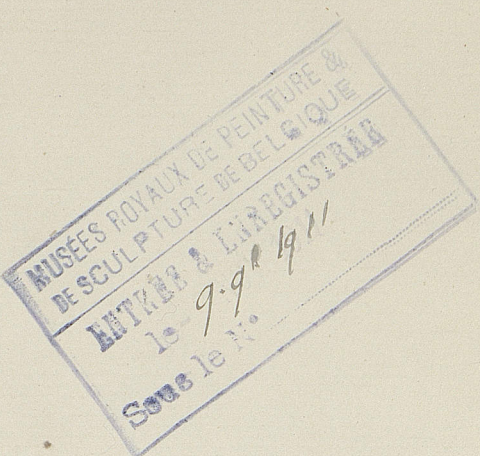
26

N^o 32737.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

1 ANNEXE

Messieurs,



J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-jointe, munie de l'approbation requise, une copie du contrat qui accompagnait votre lettre du 14 octobre dernier, n^o 5184.

Mon administration a pris les mesures nécessaires en vue de la liquidation, au moyen d'une traite sur Paris, de la somme de 73.000 francs, montant du premier paiement à faire à M. Lair Dubreuil.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture,
à Bruxelles.

F. LAIR DUBREUIL

Commissaire Priseur

Succ. de M^{rs} Duchesne & Escribe

TÉLÉPHONE 156-21

6, Rue Favart

Paris, le 16 Novembre 1911

Rep. 9. 1-1911

Monsieur ,

Je serais très heureux s'il vous était possible de me fixer sur la date exacte à laquelle vous me ferez parvenir la somme de 73.000 Francs à compte et à valoir sur le montant du bordereau du tableau de Gonzales Coques à la vente Kahn.

Je serais très heureux d'être fixé afin d'établir mes disponibilités.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

F. Lair Dubreuil

Monsieur le Secrétaire des Musées Royaux de
Peinture & de Sculpture Bruxelles

F. LAIR DUBREUIL

Commissaire Priseur

Succ. de M^{re} Duchesne & Escribe

TÉLÉPHONE 156-21

6, Rue Favart

Paris, 16 Novembre 1917

Ref. 9. 9-1917

Monsieur ,

Je serais très heureux s'il vous était possible de me fixer sur la date exacte à laquelle vous me ferez parvenir la somme de 73.000 Francs à compte et à valoir sur le montant du bordereau du tableau de Gonzales Coques à la vente Kann.

Je serais très heureux d'être fixé afin d'établir mes disponibilités.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

F. Lair Dubreuil

Monsieur le Secrétaire des Musées Royaux de
Peinture & de Sculpture Bruxelles

6, Rue Favart

F. LAIR DUBREUIL

Commissaire Priseur

Succ. de M^{rs} Duchesne & Escribe

TÉLÉPHONE 156-21

Monsieur le Secrétaire,

Conformément à votre désir, je m'empresse de vous retourner ci-joint les pièces relatives au tableau de Gonzales Coques signées par moi: je les signe parce que je les considère comme des pièces administratives nécessaires pour votre comptabilité mais, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de l'écrire à M. le Président, il ne s'agit nullement d'une cession faite par moi puisque les tableaux ont été achetés en vente publique, mon rôle s'est borné à enregistrer l'adjudication faite au profit du musée.

Agréé, je vous prie, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

F. Lair Dubreuil

Monsieur le Secrétaire des Musées royaux
de Peinture & Sculpture de Belgique,

Déclaration de paiement

Le soussigné déclare qu'il lui est dû par la Commission directrice des Musées royaux de Belgique la somme de septante trois - mille francs à prélever sur le budget de l'exercice 1911, en premier paiement du prix de cession du tableau "Le Duo" attribué à Gonzalès Coquis acquis par la susdite Commission

73000 frs

J. Lais

Approuvé par la Commission directrice

Le Secrétaire Le Vice-Président

Pereur-Gevaert *Marquis de Beauvilliers*

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N^o

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le 10.8.1911 (M. Marguin)

Copié le 19.8.1911

Retour le 20.8.1911

Expédié le 28.8.1911

Bruxelles, le 19 octobre 1911 19

Monsieur le Ministre

Nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir faire liquider au profit de M. Lais de Paris le montant de la déclaration, ^{annexée} ~~et jointe~~ en double, du chef de paiement en 1911 de la somme fixée par le ^{budget} ~~contrat~~ ~~annexé~~ et que nous vous demandons de bien vouloir approuver

Le chiffre la somme dont nous disposons au budget des acquisitions ne s'élevant qu'à 72890 frs nous vous prions Monsieur le Ministre de bien vouloir nous autoriser à prélever les 110 frs qui nous manquent pour parfaire la somme totale, sur le budget du matériel à condition de les restituer à ce poste l'année prochaine. Veuillez agréer, Monsieur le Ministre

Exercice 19

Loi du Article

Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

Chapitre N^o

Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

(21)

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, le 16th 1911

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

178-19th
Lafont

Monsieur

Monsieur

Nous avons l'honneur de vous prier
de bien vouloir signer les pièces ci-joi-
tes relatives à la cession du tableau de
Gonzalès Coques. Veuillez les renvoyer d'
urgence afin d'en hâter la liquidation.

La présentation de cette vente sous
forme de cession est purement administra-
tive.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance
de notre considération distinguée

PS

[Signature]

F. LAIR DUBREUIL
Commissaire Priseur
Succ. de M^{rs} Duchesne & Escribe

TÉLÉPHONE 156-21

6, Rue Favart.
Paris, le 6 Octobre 1911

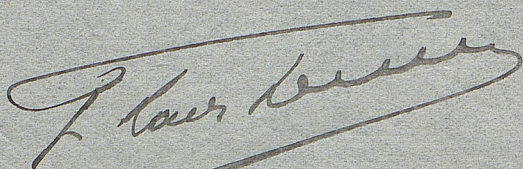
Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception
de votre lettre du 3 courant.

J'accepte volontiers la proposition que
vous voulez bien me faire de me faire verser
immédiatement la somme de 73.000 Francs en
compte et à valoir sur le montant de l'acqui-
sition du Musée de Bruxelles à la vente Kann.

Je prends bonne note que la différence,
soit 7.300 Francs, me sera versée dans les
premiers jours de l'année 1912.

Agréé, je vous prie, Monsieur le Direc-
teur, l'expression de mes sentiments très dis-
tingués.



Monsieur le Directeur des Musées Royaux de
Peinture et de Sculpture de Belgique,
Bruxelles

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N^o.....

ANNEXE

Bruxelles, le 3 oct. 1917

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le 5 oct 1911

Monsieur

En l'absence du président
J'ai l'honneur de vous faire
connaître que nous ne disposons
pas au budget des acquisitions
de cette année d'une somme
équivalente à celle du prix
d'achat du Gorgalis loges -
soit 73 000 fr. Veuillez
nous dire s'il vous convien-
drait que cette somme vous
fût versée et que'on vous
payât l'a de le début
de l'année prochaine le
montant des frais de vente

Reçu

FS

Exercice 19.....

Loi du Article

Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
Disponible	

Chapitre..... N^o.....

Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
Disponible	

(18)

F. LAIR DUBREUIL

Commissaire Priseur

Succ. de M^{rs} Duchesne & Escribe

6, Rue Favart

Paris, le 2 Octobre 1897

—*—
TÉLÉPHONE 156-21
—

Monsieur le Président

de la Direction du Musée,

Je prends la liberté de vous rappeler la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire dans le courant du mois d'Août au sujet du tableau de Gonzales Coques que le Musée de Bruxelles a acheté dans la vente Kann.

Afin de me permettre de prendre mes dispositions en conséquence, je vous serais très obligé de bien vouloir me faire savoir à quelle époque vous comptez me régler le montant de ce tableau.

● Agréez, je vous prie, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

F. Lair Dubreuil

Monsieur le Président de la Direction des
Musées de Peinture et de Sculpture de Belgique
Bruxelles

(5)
F. LAIR DUBREUIL

Commissaire Priseur

Succ. de M. Duchesne & Escribe

1579 AVOUT 1911
TÉLÉPHONE 156-21

6, Rue Favart

Paris, le 14 Août 1911

Monsieur le Président de
la Direction des Musées Royaux
de Peinture et de Sculpture
de l'Etat Belge

Monsieur Georges Petit
vient de me transmettre la
lettre et les pièces que vous
lui avez adressées au sujet
de l'acquisition faite par
le Musée de Bruxelles du
tableau de Gonzales Coques
à la vente Kann.

C'est par erreur que vous
avez correspondu avec M. Georges
Petit dans cette affaire, Monsieur
Georges Petit n'ayant aucune
qualité pour la régler.

La vente, en effet, a été
faite à la requête de M.
Edouard Kann, Ancien de
M. Maurice Kann, son père,
et par mon ministère comme
commissaire priseur.

Je regrette infiniment
de ne pouvoir vous donner
satisfaction, mais ce que
vous proposez est tout à
fait impossible.

La vente a été constatée par
mon procès verbal, qui est
un acte authentique, enregistré,
tri, ayant pour date date
certaine, au point de vue
juridique, il m'est impos-
sible d'en modifier la date,
et cela, malgré tout mon
desir de vous être agréable.

Vous m'avez, avant l'ad-
judication demandé un délai
de paiement que j'avais
été très heureux de vous
accorder, mais je ne puis
à mon grand regret faire

rien de plus

J'ai donc l'honneur
de vous retourner les
pièces et vous en ai été
obligé de leur vouloir me
faire savoir quelle suite
vous entendez donner à
l'affaire.

Agney, je vous prie,
passez le Président, l'ex-
pression de mes sentiments
les plus distingués

L. Lavi Dubouché

(16)

THE ILLUSTRATED LONDON NEWS AND SKETCH, LIMITED.

PROPRIETORS OF

"THE ILLUSTRATED LONDON NEWS" AND "THE SKETCH,"

TELEGRAPHIC ADDRESS,
"ILLUSTRATED, LONDON."

TELEPHONE N° 120. GERRARD. (4 LINES)

MILFORD LANE,
STRAND, W.C.

August 10th 1911.

The Director,
The Royal Museum,
Brussels.

Dear Sir,

I have just read with considerable interest, that the Belgium State has purchased a picture by the old Dutch-Flemish painter, Gonzalez Coques. The Picture shows two musicians, and I should feel obliged if you would kindly ask your official photographer to submit this photograph to us, fully titled, at the earliest possible moment.

Thanking you,

I am,

Yours faithfully,

The Editor

DicWHS
TypedCK

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

SECRÉTARIAT

CONTRAT

Entre Monsieur le Marquis de Beauvoort *Sic.*, président
de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture
de l'État, agissant au nom de la dite Commission et avec l'approbation du
Ministre, d'une part, et Monsieur F. L. Dubrenil, domicilié à
Paris, rue Tivart N° 6 d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Monsieur F. L. Dubrenil déclare céder
aux Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'État, pour la somme
de quatre vingt mille trois cents francs (fr 80300)
un tableau intitulé "Le Duo" et attribué à Gonzales
Coques.

Cette somme de 80300fr sera prélevée sur deux
exercices : soit septante trois mille francs sur l'exercice
1911. et sept mille trois cents francs sur le budget de l'exercice
1912.

Le paiement de ces sommes sera effectué selon l'usage.

Fait en triple, à ~~Bruxelles~~, Paris le 30 juin 1911.

Enregistré par le Receveur soussigné
un rôle sans renvoi à St-Josse ten noode
le vingt un octobre 1900 onze volume 65
folio 98 case 2 Gratis

(s) A. Rahier

Le Cédant,

F. L. Dubrenil

Le *Sic* Président
de la Commission Directrice,

Marquis de Beauvoort

APPROUVÉ :
Le Ministre,

M. de ...

113

MUSÉES ROYAUX

DE

Bruxelles, le 5 août 1911

19

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

No

Monsieur

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le 8-8-11

Copié le

Retour le

Expédié le 9-8-11

Afin de pouvoir épuiser notre Budget de l'année
passée nous avons ^{révisé} ~~révisé~~ de liquider- liquider
~~la commission~~ du tableau de Gonzalès deques sous for-
me d'une ~~Vente~~ de la main à la main

En conséquence nous vous envoyons ci-jointes
le ~~1-1-~~ contrat et les déclarations de paiement,
en triple exemplaire, en vous priant de bien vouloir
y apposer votre signature et nous les renvoyer

114

Je suppose que nous avons l'approb.
ministérielle.
Que vous dire la stipulations finale
du contrat?

9

Liquidation

Disponible

118

MUSÉES ROYAUX

DE

Bruxelles, le 5 août 1911

19

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N°

Monsieur

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le 8-8-11

Copie le

Retour le

Expédié le 9-8-11

Afin de pouvoir épuiser notre Budget de l'année passée nous avons ^{reçu} ~~réglé~~ de liquider- liquider ~~la somme~~ ~~l'achat~~ du tableau de Gonzalès deques sous forme d'une ~~valider~~ de la main à la main

En conséquence nous vous envoyons ci-jointes le ~~1-1~~ contrat et les déclarations de ~~pa~~ment, en triple exemplaire, en vous priant de bien vouloir y apposer votre signature et nous les renvoyer dans le plus bref délai. -

Ce mode de paiement vous permettra de ~~toucher~~ ~~remettre~~ immédiatement dans v le prix de cession du tableau tandis qu'en considération lachose

~~Ce mode de paiement nous fera rentrer dans~~
~~permettra un autre de fournir liquidation~~
~~le total~~

Nous espérons que nous ne seray aucun inconvénient à ce mode de ~~payement~~ ~~liquidation~~ et nous vous prions
D'après M l'annuaire et notre considération
distinction

exercice 19

Article

N°

Liquidation

Disponible

18

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N^o

ANNEXE

Bruxelles, le 28^{1.7} juin 1911 19

Monsieur le Ministre

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le 6-7-11

Nous avons l'honneur de vous prier de bien
vouloir faire liquider au profit de MM Cardon
Devriendt de Lalaing Verhaeren et Wauters les
états ci-joints en double exemplaire du chef
de frais voyag~~eur~~^{eur} pour missions ratifiées
par vos lettres du 6 juin,

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assu-
Pour la Commission directrice

P. Verhaeren

Exercice 19

Loi du Article

Allocation

Crédit au

Liquidation

Disponible

Chapitre N^o

Prévision

Crédit au

Liquidation

Disponible

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

No

32737.

Sous le N°

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

Bruxelles, le 24 juin 1911.

Messieurs,

Comme suite à votre lettre en date du 14 juin, n° 5184,
j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'acquisition du Duo
de Gonzales Coques à la vente Maurice Kann est approuvée. Vous
voudrez bien prendre des mesures pour le placement du tableau dans
les galeries du Musée.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération dis-
tinguée.

Le Ministre,

Pierre Paul

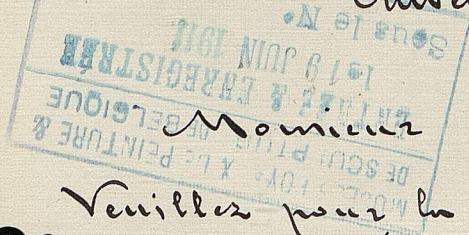
A la Commission directrice des Musées royaux de peinture et de
sculpture, Bruxelles.

Monsieur. En réponse
Comte Jacques de Lalain
Membre de l'Académie de Belgique.
à votre question - cest
le Mercredi 7 43, rue Ducale.

et le Jeudi 8 juin
que j'ai pu aller à Paris
pour la vente Kahn

(12)

5
Ouvres le 17 juin 1911



Monsieur

● Veuillez pour la durée du séjour
Paris occasionné par la vente Kahn
vous référer à la note fournie par
mes collègues de la Commission.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance
de mes sentiments distingués.

Julien Verriest

15 juin 1911

(8)

Cher Mourice Demeter.

Je suis parti pour Paris Mercredi
et rentré à Brunello Samedi.

Bien De vous

Ch. Lévy (ardon)

(9)

Brunet 15 juin 1961

cher Ami.

Le Gonzalez Payson a été adjugé
73 mille fr plus 10 % soit
ensemble 80.300 fr

Il est regrettable que notre
Musée national n'ait pu
acquiescer le Consortium
d'Espagne, par l'œuvre com-
mune et nous en de-
pendance. c'est la plus belle

pour que se commise R. lui.
et pour le Muet de sa patrie,
cela ferait bien.

Mais en fin !

Son philosophe.

Meilleure Américain.

Ch. Lévy (ardou)

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N^o 5184

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le 17-6-11

Exercice 19

Loi du Article

Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
Disponible	

Chapitre No

Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
Disponible	

Bruxelles, le 14 juin 1911

Monsieur le ministre

Je me fais l'honneur de
vous faire connaître que
notre Collège représenté
à la par lui le comte
de d'Alaing, Ch. L. Cardon,
J. de Vriente, Verhaeren et
A. J. Wauters a fait l'acquisition
d'un tableau de
Gonzales Coques : Le Duo.
L'œuvre a été adjugée 803 00 f
... f. - avec les frais.
Notre Collège dans sa der-
nière réunion notre Collège
a unanimement ratifié
l'achat de ce tableau et
nous espérons que vous voudrez
bien approuver et acheter
cette œuvre dans les galeries
des Palais des Beaux Arts.

Reçu

Le secret - Le président

A M -
ministre des Sciences et des Arts.

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le

6

juin 1911.

N^o 14180.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

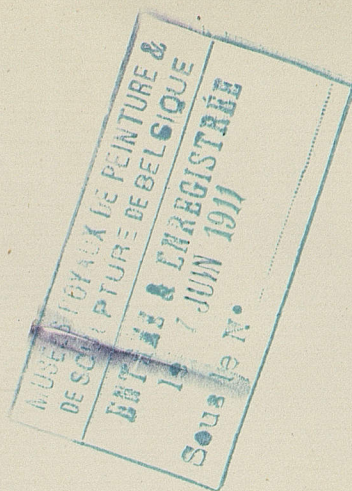
Messieurs,

En réponse à votre lettre du 17 mai, j'ai l'honneur de vous
faire connaître que je ratifie la mission confiée par vous à Mes-
sieurs Cardon et Wauters et éventuellement à M. Verhaeren.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. Verhaeren



A la Commission directrice des Musées royaux de peinture et de sculpture,
Bruxelles.

90
Cher Ami.

Se v. en de demander: M^r:

Jules Tardieu Report de la Route.

Maurice
Avez-vous de vouloir bien envoyer

le catalogue de cette route - qui
aura lieu le 9 juin - de vouloir

bien faire expédier un exemplaire.

Plaire de catalogue au Muséum.

De votre côté, vous pourriez écrire

à M^r V. Lait Du Breuil -

commissaire Préfet de

Rue Favart pour lui demander

Je vous vous prie de demander
à M^r le Président si vouloir
bien ^{députer} ~~députer~~ un autre
délégué. Londres pour la
route. Charles Butler qui
aura été le 28 mai.

à cette époque je ne suis
pas libre - par conséquent M^r
Hymans viendrait il par
représenter la Mission Londres.

Je vous prie de vous le placer

du dépositif dans la 2^e Collection
Groz, je ferai placer sur deux
facs d'écrits, des morceaux
d'étoffe - bleu et rouge - étoffe
qui a servi à robe le ponton
à VII^e Siècle. fac et l'ouvrage
de M^r Stern qui ne peut rien
faire sans vous prévenir.

Mlle. Goussier assistée.

Ch. Lévy (ar 24)

En attendant que vous recevrez

le catalogue Maurice Hanau,

Je vous fais parvenir à
titre provisoire mon premier
plano.



MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N°

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le 18-5-11

Bruxelles, le 12 mai 1911

Le ministre

Monsieur ~~Chambrière en chef~~

~~Vous m'avez demandé de vous~~
~~faire connaître que votre Collège~~
~~de s'occupe de la faire représenter par~~
~~un: Carillon A. J. Wouters,~~
~~et Alf. Verhaeren pour~~
~~représenter à la vente de~~
~~la collection hiversière Kasse~~
~~qui aura lieu à Paris, dans~~
~~la galerie G. Petit~~
~~le vendredi 9 juin.~~ Plusieurs

œuvres importantes de l'école
flamande du XVIII^e siècle figurant
au Catalogue de cette vente, nous
espérons que vous voudrez
bien ~~confier~~ la représenter
la mission confiée par votre
Collège au P. D. à nos
trois collègues présents

Re

de se.

Le pré.

P. S.

Schollaert

Monsieur ~~Chambrière~~ des Sciences
et des Arts

Exercice 19

Loi du Article

Si l'un de ces messieurs
Allocation ~~est empêché~~, il
Crédit au ~~serait remplacé~~
Liquidation ~~par M. Alfred Verhaeren~~

Disponible.

Chapitre N°

Prévision.

Crédit au.

Liquidation.

Disponible.

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

SECRÉTARIAT

CONTRAT

Entre Monsieur Auguste Bèernaert..... président
de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture
de l'État, agissant au nom de la dite Commission et avec l'approbation du
Ministre, d'une part, et M onsieur George Petit....., domicilié à
Paris, rue de Sèze..... N^o. 8 d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

M onsieur Georges Petit déclare céder
aux Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'État, pour la somme
de quatre vingt mille trois cents frs un tableau attribué
à Gonzalès Coques, intitulé "le Duo"

La liquidation de cette somme sera répartie sur deux
années. Une première somme de cinquante mille frs sera préle
vée sur le budget de l'exercice 1910 et la seconde soit-
trente mille trois cents frs sur celui de 1911

Le paiement de ces sommes..... sera effectué selon l'usage.

Fait en triple, à ~~Bruxelles~~, le Paris le 30 décembre 1910

Le Cédant,

Le Président
de la Commission Directrice,

A. Bèernaert

APPROUVÉ :
Le Ministre,

Paris le 30 décembre 1910

Déclaration de paiement

Conformément au contrat intervenu ce jour, le soussigné déclare qu'il lui est dû par la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique la somme de cinquante-mille frs(50.000) prix partiel de la cession d'un tableau attribué à Gonzales Coques , intitulé "le Duo "

Paris le 30 décembre 1910

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Le Président